



GOVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*



PÊCHE ET AQUACULTURE

Chiffres clés du secteur et actions phares de l'État

Le secteur de la pêche et de l'aquaculture en France

La pêche et l'aquaculture sont deux activités dont le poids économique est essentiel à l'échelle territoriale, notamment en matière d'emplois. Découvrez les chiffres clés du secteur.

LE SAVIEZ-VOUS ?

L'aquaculture est l'ensemble des activités de production animale ou végétale en milieu aquatique. Elle concerne notamment les productions de poissons (pisciculture), de coquillages (conchyliculture), de crustacés (astaciculture et pénéculture) ou encore d'algues (algoculture).

PÊCHE

7 811
navires
de pêche

478 000
tonnes de poissons et
crustacés débarqués
en France

13 540
marins
pêcheurs

1,1 milliard
d'euros
de chiffre
d'affaires

CONCHYLICULTURE

2 540
entreprises

145 000
tonnes de coquillages
produites

17 500
emplois

498 millions
d'euros
de chiffre
d'affaires

PISCICULTURE

587
entreprises

43 000
tonnes de poisson élevés
en pisciculture
marine et continentale

184 millions
d'euros
de chiffre
d'affaires

AU GLOBAL

1,7 milliard
d'euros
de chiffre
d'affaires

39 000
emplois et 100 000
emplois indirects

33,7 KG
Consommation annuelle
moyenne de produits
de la mer par habitant
en 2017


2^e AQUACULTURE
EUROPÉENNE

(après l'Espagne)

4^e PÊCHE
EUROPÉENNE

avec 11 % du volume
(après l'Espagne, le Royaume-Uni et le Danemark)

L'action de l'État dans le secteur de la pêche et de l'aquaculture




Depuis 1982, les politiques publiques dans le secteur de la pêche et de l'aquaculture sont intégrées dans une politique commune de la pêche (PCP), qui résulte notamment de l'application du principe d'égalité d'accès de tous les navires de pêche européens à toutes les eaux de l'Union. C'est dans ce cadre qu'œuvre la direction des pêches maritimes et de l'aquaculture (DPMA), sous l'autorité des ministères de la Mer et de l'Agriculture et de l'Alimentation.

PRINCIPALES ACTIONS

- Assurer la gestion et l'exploitation durable et responsable des ressources halieutiques
 - Accompagner économiquement les filières
 - Renforcer la place des aquacultures dans les territoires, en bonne cohabitation avec les autres usages
 - Accroître la valeur et la traçabilité des produits et la performance environnementale des activités de pêche et d'aquaculture
 - Lutter contre la pêche illégale, non déclarée et non réglementée
 - Accompagner la gestion des risques et l'adaptation au changement climatique
- Promouvoir la recherche pour mieux comprendre et réduire les impacts des écosystèmes marins et la biodiversité marine

LE SAVIEZ-VOUS ?

La France importe plus de ressources halieutiques et de produits de la mer qu'elle n'en produit. Le développement de l'aquaculture et le maintien d'une pêche de qualité participent donc à la reconquête de la souveraineté alimentaire de la France.



Pêche et aquaculture

Zoom sur la gouvernance

OPÉRATEURS

DE L'ÉTAT

- FRANCEAGRIMER
- IFREMER
- OFFICE FRANÇAIS DE LA BIODIVERSITÉ

SERVICES

DÉCONCENTRÉS

- DIRECTIONS INTERRÉGIONALES DE LA MER (DIRM)
- DIRECTIONS DÉPARTEMENTALES DES TERRITOIRES ET DE LA MER (DDTM)
- DIRECTIONS RÉGIONALES DE L'ALIMENTATION, DE L'AGRICULTURE ET DE LA FORÊT (DRAAF)
- DIRECTION GÉNÉRALE DES OUTRE-MER (DGOM)

DIRECTION DES PÊCHES MARITIMES

ET DE L'AQUACULTURE (DPMA)

Autorité de gestion du programme opérationnel du fonds européen pour les affaires maritimes et la pêche (Feamp). Le Feamp intervient dans le cadre de la politique commune de la pêche et de la politique maritime intégrée. À ce titre, la direction :

- élabore et met en œuvre la politique en matière de pêches maritimes, de produits de la mer et d'aquaculture marine et continentale ;
- conduit les négociations internationales et européennes relatives à cette politique.

CONSEILS

RÉGIONAUX

COMITÉS

PROFESSIONNELS

- COMITÉ NATIONAL DES PÊCHES MARITIMES ET DES ÉLEVAGES MARINS
- COMITÉ NATIONAL DE LA CONCHYLICULTURE
- COMITÉ INTERPROFESSIONNEL DES PRODUITS DE L'AQUACULTURE

PARTENAIRES EUROPÉENS ET INTERNATIONAUX

- COMMISSION EUROPÉENNE
- ORGANISATIONS RÉGIONALES DE GESTION DE LA PÊCHE
- ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE (FAO)
- ORGANISATION DES PÊCHES DE L'ATLANTIQUE NORD-OUEST (OPANO)



GOVERNEMENT

Liberté
Égalité
Fraternité